

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Belfort, le 28 juillet 2022

### **PASSAGE DU TOUR DE FRANCE FEMMES DANS LE TERRITOIRE DE BELFORT : LES RECOMMANDATIONS**

La 8<sup>e</sup> étape du Tour de France Femmes 2022 prévue dimanche 31 juillet, empruntera le RD465 (sommet du Ballon d'Alsace), puis les communes de Lepuix, Giromagny et Auxelles-bas avant de rejoindre le département de la Haute-Saône.

Une partie du public peut accéder à la Super Planche des Belles Filles (70) en empruntant des voies forestières et sentiers à partir des communes d'Auxelles-Haut, Giromagny, Lepuix, communes du Territoire de Belfort :

- à partir de Lepuix, le public passera par l'étang des Belles filles et le sentier de randonnée balisé pour rejoindre la Planche,
- à partir de Giromagny, le public passera par le Col du Querty et le Plain du Querty, également sur les sentiers de randonnées,
- à partir d'Auxelles-Haut, le public prendra la direction du Mont Ménard puis de la Planche,
- à partir de la partie sommitale du Ballon d'Alsace, le public pourra rejoindre le point d'arrivée de la course en passant par la piste de ski de fond.

Ces différents accès nécessitent un certain nombre de recommandations pour éviter toutes difficultés :

- **concernant les accès traversant la Réserve naturelle nationale des Ballons comtois**
  - les chiens sont interdits, même tenus en laisse, toute l'année (=> nécessité de s'organiser en amont pour ne pas laisser son chien dans le véhicule pendant plusieurs heures) ;
  - il est interdit d'y allumer des feux (y compris barbecue) ;
  - il est bien évidemment interdit de jeter ses déchets.
- **concernant la progression en montagne, il est nécessaire**
  - de porter des chaussures adaptées à la marche en montagne ;
  - de prévoir un ravitaillement : eau en quantité suffisante (surtout en cas de températures élevées) et pique-nique et/ou en-cas ;
  - d'être équipé d'une carte détaillée (type IGN TOP 25) ;
  - d'éviter de venir avec des sacs volumineux ou des objets dangereux (bouteilles en verre par exemple).

La circulation des véhicules terrestres à moteur dans les espaces naturels est interdite.

### **Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle**

Tél. : 03 84 57 15 76  
Mél. : pref-communication@territoire-de-belfort .gouv.fr  
Direction du cabinet

Le public est invité à se renseigner auprès des mairies d'Auxelles-Haut, D'Auxelles-Bas, Lepuix et Giromagny pour connaître les possibilités de stationnement.

Des travaux dans la commune de Chaux entraîneront une déviation autre que celle actuellement mise en place dans le cadre du passage du tour de France femmes (cf : voir plan en annexe).

Plus d'information sur l'itinéraire de déviation : [inforoute90.fr](http://inforoute90.fr)

## Ne déraillez pas avec la sécurité



**Restez derrière les barrières  
de sécurité s'il y en a.**

À l'approche de  
la caravane et  
des coureuses,  
**ne changez pas  
d'emplacement**  
au dernier  
moment.



### **Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle**

Tél. : 03 84 57 15 76

Mél. : [pref-communication@territoire-de-belfort.gouv.fr](mailto:pref-communication@territoire-de-belfort.gouv.fr)

Direction du cabinet